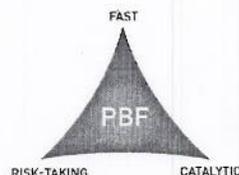


IRF – DESCRIPTIF DE PROJET

FORMULAIRE 2.1



Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) / Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

<p>Intitulé du projet : Appui aux Consultations Nationales sur le processus et les mécanismes de Réconciliation Nationale en Guinée, Phase 2</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD</p>
<p>Personnes à contacter concernant le projet :</p> <p>Lionel LAURENS, Directeur Pays du PNUD Guinée Adresse: Maison Commune, Matam, Coléah BP 222 Conakry, Guinée Email: lionel.laurens@undp.org</p> <p>Louis Marie BOUAKA, Représentant HCDH Coléah Corniche, Conakry E-Mail : lbouaka@ohchr.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <p>OHCHR; Commission Provisoire de Réflexion pour la Réconciliation Nationale ; Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques ; Ministère de l'Administration Territoriale ; Ministère de l'intérieur ; Ministère délégué à la Défense Nationale ; Ministère de l'enseignement pré universitaire et de l'éducation civique ; Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Promotion féminine ; Institut National de Recherche et de d'Action Pédagogique (INRAP).</p>
<p>Site du projet : la ville de Conakry et les 33 préfectures du pays</p>	

Descriptif du projet :

Le présent projet vient compléter la phase 1 du projet de consultations nationales en appui au processus de la réconciliation nationale. Il s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale (CPRN) dans la conduite des consultations nationales sur les mécanismes de justice.

A cet égard, le projet Contribuera à :

- Créer les conditions de l'appropriation des mécanismes de justice de la justice de transition et à processus d'écoute des populations guinéennes pour recueillir leurs avis sur la manière de conduire la réconciliation nationale ;
- S'assurer que les vues exprimées par les populations sont consignées dans un rapport indiquant la stratégie et les activités à mettre en œuvre pour une réconciliation nationale

Les consultations s'effectueront selon une approche participative qui prendra en compte l'ensemble des acteurs de la société guinéenne avec un accent particulier sur le respect des disparités hommes et femmes.

Fonds pour la consolidation de la paix :

876,442.18

OSIWA : 250 000 \$

Apport gouvernemental : XX

Autre à mobiliser: 285 183,64 \$

Coût total du projet : 1 409 246,61 \$

Date de démarrage du projet proposée : 1er octobre 2015

Date d'achèvement du projet proposée : 30 juin 2016

Durée totale (en mois) : 9 mois

« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ¹__2__

Résultats du projet :

Accompagner la réalisation d'un document consensuel de méthodologie prenant en compte les éléments structurants d'un processus de réconciliation nationale que sont les droits à la vérité, à la justice, à la réparation ainsi que des garanties de non-répétition. La réconciliation nationale étant un processus, la méthodologie envisagée prend en compte les préoccupations de toutes les couches des populations guinéennes;

Produit 1 : La Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur les mécanismes facilitant la réconciliation nationale;

Produit 2 : Les différents cadres de consultation sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé;

Produit 3 : Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités;

¹ PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

Produit 4 : Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer.

Domaine de résultat du Fonds décrivant au mieux l'objectif du projet : Domaine prioritaire 2, réconciliation nationale.

Le projet développe des activités qui répondent au besoin de renforcement du processus de consolidation de la Paix à travers le Domaine prioritaire de la réconciliation nationale du Fonds de consolidation de la paix. Il consiste à soutenir des activités de construction des stratégies et un programme de réconciliation.

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

(Pour les projets financés par l'IRF)

<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU</p> <p>Lionel LAURENS <i>Directeur Pays PNUD</i> <i>Signature</i></p> <p><i>Date et cachet</i></p>	<p>Représentant des autorités nationales</p> <p><i>Son Excellence Mr. le Premier Ministre</i> Mr. Mohamed Said FOFANA <i>Signature</i></p> <p><i>Date et cachet</i></p>
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du Représentant</i> <i>Signature</i></p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York <i>Date et cachet</i></p>	<p>Coordonnateur Résident (CR)</p> <p>Mme Séraphine WAKANA <i>Coordinatrice Résidente des Nations Unies</i> <i>Signature</i></p> <p>Bureau du CR <i>Date et cachet</i> 02/12/15</p>



Table des matières :

Longueur maximale : 15 pages

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

L'analyse de l'histoire sociopolitique de la Guinée depuis son accession à l'indépendance, révèle que celle-ci a été souvent confrontée à des situations de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cet état de fait s'est aggravé ces dernières années avec une introduction des considérations ethniques et régionales, ainsi qu'une récurrence des violences basées sur le genre.

La volonté politique de conduire les Guinéens et les Guinéennes à la réconciliation a été exprimée par le Président de la République, le Professeur Alpha Condé de créer la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale (Décret N° D/2011/192/PRG/SGG du 24 juin 2011). Dirigée par le Grand Imam de la Mosquée Fayçal de Conakry, El Hadj Mamadou Saliou Camara, et l'Archevêque de Conakry, Mgr Vincent Coulibaly (Décret présidentiel n° 222 du 15 août 2011) la Commission a reçu du Gouvernement, la villa 36 de la cité des Nations, cadre lui servant de siège.

Durant la première phase du projet, plusieurs activités ont été menées, dans le cadre du volet spécifique de la réalisation des consultations :

1°) 30 juin 2014 : Cérémonie officielle de relance des activités de la CPRN ;

2°) 25 mars 2015 : lancement officiel des activités du projet de consultations sur la réconciliation nationale, au Palais du Peuple de Conakry, par le Président de la République ;

3°) du 16 au 25 avril 2015 : missions conjointe d'installation des équipes des antennes régionales de la CPRN dans les 7 régions administratives du Pays ;

4°) du 04 au 07 Mai 2015 : atelier de formation du personnel de la CPRN, à Boké, sur le thème « Mise en œuvre du projet de consultations nationales : rôle et responsabilité du personnel » ;

5°) de mai à juillet 2015 : les antennes régionales sensibilisent 4037 personnes (dont 1076 femmes) dans les capitales régionales et à Conakry : autorités politico-administratives, leaders religieux, les officiers des Forces armées, de la Gendarmerie et de la Police, des professionnels de la presse, des leaders religieux, des dirigeants des associations des jeunes et des femmes, des élus locaux, des responsables des communautés traditionnelles ;

6°) 10 juillet 2015 : organisation d'un séminaire gouvernemental sur les enjeux et défis liés à un processus de réconciliation nationale ;

favorise les identités et les comportements pacifiques chez les enfants et les adolescents et défavorise les identités et les comportements violents).

A la fin de la 1ère phase du projet CONARGUI dont la mise en œuvre a connu des infortunes diverses notamment le contexte politique marqué par des violences électorales en 2013 ainsi que l'apparition de la fièvre Ebola qui a ralenti l'organisation de bien des activités, il importe de capitaliser sur les acquis susmentionnés en engageant une deuxième phase du projet dont l'objectif ultime est la remise du rapport des consultations des guinéens sur les voies idoines d'un règlement en profondeur du passif des violations des droits de l'homme qui ont marqué l'histoire du pays. Cette deuxième phase sera essentiellement marquée par la mise en œuvre de la stratégie d'information, de communication et de mobilisation sociale; la conduite des consultations quantitatives et qualitatives ainsi que l'élaboration du rapport prenant en compte les desiderata des populations exprimés à tous les échelons territoriaux. Aussi, trois raisons expliquent-elles l'urgence de la poursuite du projet. Tout d'abord, il résulte des concertations menées par la CPRN que les attentes des populations et des victimes vis-à-vis du projet sont grandes. Enfin, dans un contexte post électoral déjà tensiogène, le projet contribuera à la création d'un environnement favorable à la promotion des valeurs de tolérance, de compréhension, de solidarité, de non-discrimination et de dialogue au cours des échéances électorales.

Dans cette dynamique, les violences qui ont émaillé la campagne électorale avec des élans identitaires montrent que le règlement en profondeur des conflits en Guinée sera tributaire d'un processus de réconciliation nationale fondé sur la recherche de la vérité, la justice, les réparations ainsi que les garanties de non répétition. Le présent projet entend donc relever ce défi à travers une large consultation nationale des populations.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visés	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement

1) Appui à la réforme du secteur de la sécurité	1.1) UE	1.1.1) UE : Soutien à la réforme du secteur de la police et de la justice	1.1.1) 3 ans : 2014 à 2016	1.1.1) 22 millions	Le gap à financer sur le Fonds GPI du PBF est de 1 million de dollars US. L'essentiel des actions qui seront couvertes dans le cadre du présent projet sont tirées de la SNAP. Egalement, les actions soutenues sont complémentaires à celles inscrites dans le GPI 1 et qui ne bénéficient de l'appui d'aucun autre partenaire. A cet effet, les principales actions à financer concerneront : <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la vulgarisation et à la mise en œuvre des instruments juridiques promouvant le genre et l'égalité des sexes dans la gouvernance des FDS ; - Appui à la promotion des femmes dans les sphères décisionnelles au sein des FDS ; - Appui au renforcement de la réponse judiciaire aux cas de VBG ; - L'insertion de l'approche basée sur les droits de l'homme et l'approche genre dans la conduite de la RSS ; - Renforcement de la réponse médicale et psychosociale aux cas de VBG
	1.2) PBF/GG	1.2.1) Projets de recensement biométrique des forces armées, mise à la retraite des militaires, renforcement du contrôle civil et démocratique des FDS, appui stratégique à la RSS, et mise en œuvre de la police de proximité	1.2.1) 4 ans : de 2012 à 2015	1.2.1) 13,8 millions	
	1.3) USA	1.3.1) Appui à la démilitarisation de la ville de Conakry	1.3.1) 3 ans : Juin 2015 à Mai 2018	1.3.1) 3,2 millions	
	1.4) UE/France	1.4.1) Projet de déminage, de ramassage et de destruction de munitions	1.4.1) 6 mois : 2011	1.4.1) ND	
2) Appui à la prise en compte du genre et des droits de l'homme dans la réforme du secteur de la sécurité	2.1) PBF/UN	2.1.1) Projet de prévention et de réponse aux VBG (GPI 1)	2.1.1) 1 an : de 2013 à 2014	2.1.1) 660 000	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au renforcement de la réponse judiciaire aux cas de VBG ; - L'insertion de l'approche basée sur les droits de l'homme et l'approche genre dans la conduite de la RSS ; - Renforcement de la réponse médicale et psychosociale aux cas de VBG
		2.1.2) Projet d'appui aux victimes de torture et de VBG	2.1.2) 3 ans : de 2012 à 2014	2.1.2) 1 million	
		2.1.3) Projet d'appui à l'introduction des droits de l'homme et des questions du genre dans la formation des FDS	2.1.3) 2 ans : de 2012 à 2013	2.1.3) 250.000 \$	
	2.2) Gouvernement Guinéen	2.2.1) Adoption de la politique nationale sur le	2.2.1) 2 ans : de 2013 à	2.2.1) ND (Voir projet police de	Cet effort pourrait être ultérieurement complété par des

		<i>genre et création des cellules genre au sein des Départements en charge de la sécurité</i>	2014	<i>proximité)</i>	<i>initiatives d'autres intervenants.</i> <i>Par ailleurs, le soutien du PBF, en agissant sur les stéréotypes ancrés dans la gouvernance de la RSS, contribuerait grandement au raffermissement de l'esprit républicain des FDS et à la consolidation de la paix.</i>
3) <i>Réconciliation nationale</i>	<i>3.1.PBF/UN/OS IWA/Gouvernement guinéen</i>	3.1.1 Appui aux Consultations Nationales sur le processus et les mécanismes de Réconciliation Nationale en Guinée, Phase 2	<i>Phase 1 : 2013-2015</i> <i>Phase 2 : 2015-2016</i>	<i>Phase 1 : 1 354 812,24 \$</i> <i>Phase 2 : 1 458 250,59 \$</i>	<i>Le gap financier de 368 176,28 \$ a besoin d'efforts de mobilisation des ressources supplémentaires</i>

La mise en œuvre d'un bon nombre de ces projets a connu de grands retards en raison de plusieurs facteurs parmi lesquels : la survenance de l'épidémie à fièvre hémorragique Ebola freinant la mise en œuvre de certaines activités du projet, la lourdeur administrative dans le processus de prise de décision au niveau national, la lenteur dans l'adoption d'un Décret sur l'organisation et le fonctionnement de la CPRN, la coïncidence des consultations nationales avec une période de forte agitation politique liée au calendrier des échéances électorales, le retrait de l'opposition à l'Assemblée nationale qui a empêché l'adoption des lois à caractère organique, la lenteur dans le recrutement du personnel, le retard dans le ciblage des bénéficiaires, le retard dans l'identification de certains prestataires de services etc...

Il importe de noter aussi que plusieurs initiatives dans le domaine de la promotion du dialogue, le règlement des différends et la consolidation de la paix restent sans financement.

c) Justification du financement par l'IRF :

Le financement de l'IRF est nécessaire pour satisfaire la demande urgente de réconciliation nationale exprimée aussi bien par le gouvernement que par la population. En effet, cette intervention rendra possible la création des conditions nécessaires à la

consolidation de la paix et à la création des conditions nécessaires à un développement socio-économique du pays.

Il importe de noter que ce financement est salubre au regard des faibles ressources de l'Etat engagées dans le processus de réconciliation nationale et l'absence d'autres bailleurs engagés dans l'étape préalable de consultations nationales. Il reste possible que ce financement facilitera au projet de réaliser les objectifs et de rendre possible le lancement de la phase du traitement du passé porteuse des grosses opportunités de mobilisation d'un bon nombre de partenaires financiers supplémentaires.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de criticité lié à la crise d'Ebola, la première phase du projet CONARGUI a connu une reprogrammation à hauteur de 1 Million USD afin de faire face aux besoins de prévention de conflit dans les zones tensiogènes de la Guinée.

Conformément aux conclusions du dernier comité de pilotage de juin 2015, il a été décidé que lesdits fonds soient remboursés par le budget de la réponse Ebola. Or, à l'analyse, le budget susmentionné ne prévoyait pas un volet de prévention des conflits.

Face aux contraintes financières ainsi générées pour la bonne conduite des activités et au regard de l'importance de la réconciliation nationale pour la consolidation de la paix en Guinée, le PBF a décidé de répondre favorablement à la demande des Co-Présidents pour une continuation du projet.

Toutes choses qui justifient la formulation de cette seconde phase du projet dont l'objectif principal est de mener les activités essentielles de consultations quantitatives et qualitatives en vue de la formulation des recommandations idoines pour la mise en œuvre des mécanismes endogènes de traitement du passé en Guinée.

La réalisation de la première phase du projet grâce à l'appui de PBF a permis de créer des passerelles avec les autres acteurs intervenant en appui à la consolidation de la paix et au renforcement de la Gouvernance démocratique. La mise en œuvre de la deuxième phase du projet bénéficiera, sous l'accompagnement du HCDH, d'une mobilisation des ressources d'institutions telles l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Centre International pour la Justice Transitionnelle, Folke Bernadotte ... C'est à ce titre que Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) s'est engagé à prendre en charge le volet communication de la seconde phase du projet. La Délégation de l'Union Européenne en Guinée a exprimé sa disponibilité à accompagner la Guinée dans la mise en œuvre des recommandations des consultations nationales.

La mise en œuvre du projet sera suivie de manière étroite par un système rapproché de suivi et d'évaluation ainsi qu'une documentation des leçons apprises pour servir de modèle à tous les autres futurs projets dans le domaine de la consolidation de la paix.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Résultats du projet :

Accompagner la réalisation d'un document consensuel de méthodologie prenant en compte les éléments structurants d'un processus de réconciliation nationale que sont les droits à la vérité, à la justice, à la réparation ainsi que des garanties de non-répétition. La réconciliation nationale étant un processus, la méthodologie envisagée prend en compte les préoccupations de toutes les couches des populations guinéennes. Enfin les produits majeurs suivants, avec les activités y afférentes seront réalisés :

Produit 1 : La Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur les mécanismes facilitant la réconciliation nationale

- 1°) opérationnalisation des antennes dans les 7 régions administratives du pays ;
- 2°) mise à niveau du personnel du Projet sur ses rôles et responsabilités dans la conduite d'un processus de réconciliation nationale.

Produit 2 : Les différents cadres de consultation sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé

- 1°) élaboration et validation d'une méthodologie et d'un guide opérationnel des consultations nationales, sur la base des rencontres et séminaires en s'appuyant sur l'expérience d'autres pays;
- 2°) dynamisation du cadre de rencontres d'information avec les médias ;
- 3°) dynamisation du cadre d'échanges avec les organisations de la société civile;
- 4°) et organisation de 7 séminaires régionaux pour le public en général et avec des partenaires choisis de la société civile.

Produit 3 : Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis et traités

- 1°) mise en œuvre d'une stratégie et d'un guide opérationnel des consultations nationales ;

- 2°) mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation, communication et de mobilisation sociale sur les consultations nationales ;
- 3°) conduite des consultations nationales au niveau national et local : Organiser et animer des consultations préfectorales inclusives suivant les méthodes quantitatives et qualitatives (y compris à Conakry) ;
- 4°) fournir une assistance aux organisations féminines pour identifier les priorités communes et les besoins spécifiques des femmes devant être pris en compte dans les futurs mécanismes de justice transitionnelle et de réconciliation nationale dans le cadre de leur préparation aux consultations nationales ;
- 5°) conduire les consultations nationales au niveau international via les approches qualitative et quantitative;
- 6°) conduire les consultations nationales avec l'appui d'un cabinet ayant une expertise en matière de justice transitionnelle ;
- 7°) organiser des rencontres de validation des conclusions et recommandations des consultations nationales avec les acteurs étatiques et les organisations de la société civile ;
- 8°) et rédaction et validation du rapport final.

Produit 4 : Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer pour son appropriation et la mise en œuvre des recommandations

- 1°) organisation d'une cérémonie officielle de remise du rapport;
- 2°) organisation d'une conférence de presse (médias nationaux et internationaux) et d'émissions radios pour l'appropriation du rapport;
- 3°) organisation de rencontres de restitution avec divers acteurs (Institutions Républicaines, SNU, Corps diplomatique et OSC) ;
- 4°) assurer une édition et une large diffusion du rapport des consultations y compris en version simplifiée;
- 5) production d'une version simplifiée du rapport dans les principales langues nationales.

Théorie du changement

Si les populations ont l'opportunité d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations sont prises en compte dans la définition des propositions pour le processus de réconciliation, alors leur confiance dans le processus de réconciliation sera accrue et dans un sens plus large leur confiance dans les institutions étatiques de conduire un véritable processus de réconciliation de nature transformative.....

Approche méthodologique des consultations

Ce projet est une contribution à l'amélioration du dialogue et à la coexistence pacifique entre les guinéens. Il appuiera la CPRN à conduire les consultations nationales sur le processus et les mécanismes de réconciliation nationale. A cet égard, le projet contribuera :

- au processus d'écoute des populations guinéennes pour recueillir leurs avis sur la manière de conduire la réconciliation nationale et les mécanismes les mieux appropriés ;
- à l'élaboration d'un rapport sur les consultations et d'un programme national indiquant la stratégie et les activités à mettre en œuvre pour une réconciliation nationale effective.

Les Consultations nationales se dérouleront sous l'approche de participation large et inclusive des populations, sur base de représentativité de groupes au niveau quantitatif et qualitatif (sexe, opinions politiques et religieuses, âge, fonction sociale ...). L'écoute des guinéennes et guinéens se fera notamment par :

- les entretiens individuels avec des personnes ressources (anciens dignitaires, historiens, femmes leaders, etc.),
- les discussions avec des groupes focaux (victimes des différents événements),
- les rencontres avec des auteurs présumés (entretiens privés, secrets...)
- les rencontres locales à Conakry et dans les régions administratives avec des participants venus de toutes les localités,
- ainsi que l'implication de la Diaspora (Guinéens vivants à l'étranger), à travers un site Internet pour recueillir, traiter et prendre en compte leurs avis, contributions et attentes.

Les consultations nationales seront réalisées en deux moments. Le premier se fera dans 4 mois : du déploiement du cabinet international (décembre 2015) à la validation du rapport général des consultations (avril 2016).

Les activités suivantes seront organisées :

	Séquences	Résultats
1	Cartographie des actes de violence graves	R1_Note sur les les groupes sociaux de personnes à consulter
2	Echantillonnage	R2_Note sur l'identification et localisation des personnes retenues
3	Confection d'un questionnaire en français	R3_Le questionnaire
4	Elaboration des outils de consultations qualitatives et quantitatives	R4_Recueil des outils
5	Elaboration des outils de collecte	R5_Note sur guide d'entretiens individuels, un guide d'animation de groupes, une note explicative des consultations par internet et une fiche synthèse des débats
6	Méthodologie de conduite des consultations	R6_Le document de la méthodologie à l'usage de la Commission
7	Organisation technique et coordination des consultations	R7_Rapport sur le déroulement des consultations, aux niveaux régionaux et national
8	Proposition d'une solution informatique de traitement des résultats des consultations	R8_Logiciel (programme informatique) et ses spécifications
9	Pré-test des outils de consultations	R9_Rapport du pré-test
10	Formation des membres de la Commission provisoire de réflexion	R10_Rapport de la formation avec la liste des participants
11	Elaboration des rapports régionaux et national des consultations	R11_Les rapports régionaux et nationaux
12	Assistance au traitement des données issues des consultations	R12_Note sur l'assistance technique.

La deuxième phase des consultations, pilotée directement par la CPRN, couvra deux mois (avril à juin 2016). En plus de prendre en compte la validation du rapport général des consultations, elle concrétisera la réalisation des activités suivantes :

- 1°) organisation de la cérémonie officielle de remise du rapport ;
- 2°) édition et large diffusion du rapport général.

Le recueil des avis des populations sur les mécanismes à mettre en place pour une gestion pérenne des contentieux du passé se fera donc suivant un processus évolutif en cinq phases principales. Chaque phase sera sanctionnées par des produits et livrables qui seront soumis à l'appréciation de la CPRN.

Phase 1 : Cartographie des actes de violences graves en République de Guinée ;

Phase 2 : Etude de la monographie de la population par région suivie de l'échantillonnage ;

Phase 3 : Elaboration des outils de collecte et du logiciel de traitement de données ;

Phase 4 : Formation des membres de la Commission et Test des outils méthodologiques ;

Phase 5 : Appui à l'organisation et coordination des consultations et production des livrables.

Les cinq phases regroupent l'ensemble des séquences de la réalisation des consultations. Il s'agit d'une démarche adaptée qui s'inspire de la méthode de recherche- action.

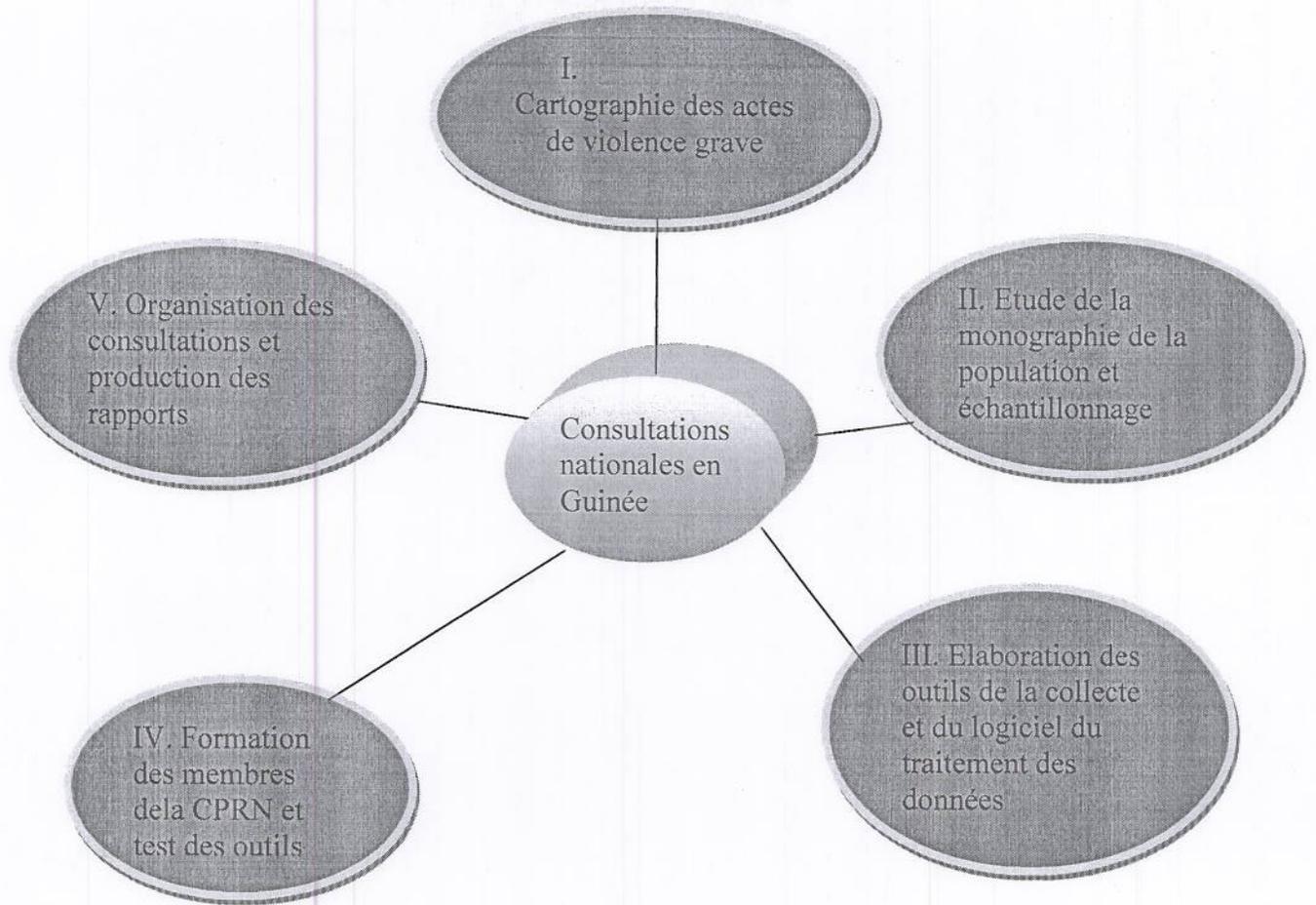


Figure 1 : Principales phases de la mission d'appui du cabinet à la CPRN

La mission d'appui sera menée ainsi qu'il suit :

- élaborer un canevas pour l'identification des violences graves ayant émaillé l'histoire de la République de Guinée ;
- mener une recherche documentaire en vue de rassembler le maximum d'informations sur l'histoire sociopolitique de la Guinée depuis les indépendances jusqu'à nos jours : cette recherche permettra de disposer d'une documentation importante relative aux événements conflictuels ayant marqué l'histoire du pays;
- rencontrer les représentants des diverses couches sociopolitiques du pays : personnalités politiques, religieuses et coutumières, représentants des organisations politiques et de la société civile, représentantes des organisations féminines, les groupes spécifiques ;
- entreprendre des visites sur le terrain à travers les huit (8) régions du pays en vue de rencontrer les populations qui ont été directement concernées par les événements conflictuels ayant émaillé le pays : ces descentes sur le terrain nous aiderons recueillir des informations pertinentes pour l'élaboration de la cartographie des violences et l'identification des groupes spécifiques à prendre en compte dans l'échantillon ;

- concevoir, sur la base des informations obtenues à partir de la recherche documentaire, des rencontres ciblées de personnes ressources et des visites de terrain, les outils méthodologiques des consultations nationales que sont les supports de collecte de l'information et les listes devant servir à l'échantillonnage ;
- proposer un support informatique pour le traitement des données collectées et un site web adapté pour faciliter la participation de la diaspora guinéenne aux consultations nationales mais aussi pour l'information du grand public ;
- former les membres de la Commission et les assistants de terrain quant à la conduite des entretiens individuels, à animer les focus group et les entretiens communautaires, à l'utilisation des outils de collecte des données, à la constitution d'échantillonnage, à l'utilisation du logiciel de base de données et au traitement des données ;
- constituer l'échantillon pour les pré consultations ;
- et programmer avec la Commission, les rencontres sur le terrain, en usant des voies d'accès à l'information, y compris les autorisations nécessaires à la mobilisation des acteurs.

Principales phases de réalisation des consultations par le Cabinet		Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4
1	Prise de contact et formalisation méthodologique				
2	Cartographie des actes de violences graves et des faits de contentieux en République de Guinée				
3	Etude de la monographie de la population par région suivie de l'échantillonnage				
4	Elaboration des outils de collecte et du logiciel de traitement de données				
5	Formation des membres de la Commission et Test des outils méthodologiques (pré-consultations)				
6	Organisation et coordination des consultations et production du Rapport final				

Le rapport général sera élaboré sous forme de Document final comprenant à la fois la synthèse des consultations réalisées sur terrain par le cabinet international et les conclusions de l'évaluation de l'enseignement de l'histoire récente du pays dans l'éducation formelle, non formelle et informelle (réalisée par UNICEF) et les recommandations de la CPRN sur la stratégie à mettre en œuvre pour la réconciliation nationale.

Le déploiement du personnel de la CPRN, dans la deuxième phase, se fera en fonction des nécessités du travail de consultations. Tenant compte de la fin de la réalisation des préalables à la réalisation des consultations, le personnel des antennes régionales sera réduit de quatre à deux unités (coordonnateur régional et chauffeur) mais renforcé par l'opérationnalisation des points focaux préfectoraux et communaux désignés (76 en raison des 2 points focaux par préfecture/commune représentant les deux grands regroupements religieux du pays : chrétien et musulman).

CCM

Les antennes régionales, dans leur nouvelle configuration, se chargeront, avec l'appui et collaboration des points focaux communaux/préfectoraux, à préparer le déploiement du cabinet international et à apporter les facilitations nécessaires à leur travail sur terrain, à accompagner les enquêteurs/sondeurs, à appuyer la production des rapports régionaux et l'organisation des ateliers régionaux de validation. Le Secrétariat technique, à Conakry, sous l'autorité des Co-Présidents, supervisera tout le travail de consultations, relayera les antennes régionales une fois les consultations nationales achevées sur terrain, appuiera le cabinet dans la production du rapport général des consultations, élaborera les recommandations, organisera la cérémonie officielle de remise du rapport général des consultations au Président de la république et organisera l'édition et la diffusion du rapport général des consultations.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : L'environnement sociopolitique est inclusif et participe à favoriser l'enracinement du respect de l'État de Droit grâce aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits appropriés au niveau local et national				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1	La CPRN est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur les mécanismes facilitant la réconciliation nationale	PNUD : 15 000,00 40 000,00 3 500,00 700,00	Services contractuels Personnel Fournitures Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	PNUD : Aménagement et opérationnalisation des antennes régionales de la CPRN HCDH : Formation du personnel
Produit 2	Les différents cadres de concertation sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé	PNUD : 140 000,00 115 000,00 4 500,00 500,00	Services contractuels Personnel Fournitures Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	PNUD : Organisation des partenariats avec la société civile et les médias
Produit 3	Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités	PNUD : 230 600,00 147 504,84 7 000,00 3 000,00	Services contractuels Personnel Fournitures Frais généraux de fonctionnement et autres coûts	PNUD : Location des immeubles pour sièges des antennes régionales HCDH : Préparation et conduite des consultations nationales
Produit 4	Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer	PNUD : 51 000,00 50 000,00 10 000,00 800,00	Services contractuels Personnel Fournitures Frais généraux de fonctionnement et autres coûts (dont frais bancaires)	PNUD : Edition et diffusion du rapport final des consultations HCDH : Elaboration du rapport final des consultations
Total :		819 104,84 \$		

Budget détaillé

(Voir Document Budget IRF CONARGUI nov 2015)

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire PNUD	TOTAL
1. Personnel et autres employés	352 504,84	352 504,84
2. Fournitures, produits de base, matériels	25 000,00	25 000,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	0,00	0,00
4. Services contractuels	436 600,00	436 600,00
5. Frais de déplacement	0,00	0,00
6. Transferts et subventions aux homologues	0,00	0,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	5 000,00	5 000,00
Sous-total	819 104,84	819 104,84
8. Coûts indirects*	57,337.34	57,337.34
TOTAL	876,442.18	876,442.18

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédure de l'entité en question.

Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

PNUD : il a un avantage comparatif certain à cause de son expérience dans le pays et de ses capacités avérées en matière de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles ainsi que de son expérience dans l'animation de cadre de dialogue. Son choix pour la mise en œuvre des outputs liés à ses compétences a été aussi déterminé par ses performances dans l'exécution du projet dans sa phase précédente.

HCDH : il a un mandat spécial dédié aux questions relatives à l'état de droit et aux droits de l'homme. Dans l'accord portant installation du HCDH en Guinée, le Gouvernement national a également, conformément au leadership de l'institution sur les questions de justice transitionnelle au sein des Nations Unies, demandé à celle-ci de l'accompagner dans le processus de justice transitionnelle et de réconciliation nationale.

	ENTITÉ	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente	PNUD	BAD, PBF, UE, Australie, Luxembourg, OIF, Siège HCDH, UE, PBF, USAID, FF	8 529 415,79	
Année financière en cours	PNUD	BAD, PBF, UE, Norvège, PBF, OIF, Siège HCDH, UE, PBF, USAID, Italie	12 797 848,71	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Le **PNUD** est récipiendaire des fonds de cette deuxième phase du projet. Conformément aux modalités relatives à la première phase du projet, la mise en œuvre des activités de cette phase seront réalisées avec l'accompagnement technique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Il s'agit d'une part de la mise en œuvre de la stratégie de communication, de sensibilisation et de mobilisation sociale ainsi que de la réalisation effective des consultations. Il assurera la gestion et le décaissement des fonds reçus. Il fera le reporting directement au Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage du Plan Prioritaire. Ces différentes opérations se réaliseront sous l'autorité directe des Coprésidents de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale en fonction des besoins exprimés et conformément au plan de travail et la supervision du Comité de Suivi et de Coordination.

Le **HCDH**, sans recevoir des financements supplémentaires, assumera l'accompagnement technique de toutes les activités à mener au regard de son expertise sur les questions de Justice transitionnelle et de son leadership dans le projet.

Instance d'orientation stratégique, le **Comité de Coordination et de Suivi (CCS)** poursuivra ses actions conformément en ses Termes de référence. Présidé par les deux Co-présidents de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale, il est composé d'un Représentant du Ministère des droits de l'homme et des libertés publiques, d'un Représentant de l'Assemblée nationale, deux représentants des Organisations de la Société Civile, des Représentants résidents du HCDH, de l'UNICEF et du PNUD, du Coordonnateur Résident, et du Coordonnateur national du Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage du Plan Prioritaire. Ce Comité se réunira une fois par mois à la demande des Co-présidents.

b) Gestion des risques :

La volonté exprimée par les plus hautes autorités de la République de Guinée ainsi que les avis recueillis tant à Conakry que dans les différentes régions administratives du pays constituent des facteurs très favorables à une bonne mise en œuvre du projet. Cependant, au regard du contexte politique du pays au cours de ces dernières années, les risques suivants pourraient être des contraintes dans l'atteinte des objectifs assignés au projet. Ces facteurs handicapants pourraient se résumer comme suit :

1. Le détournement d'objectifs : il est à craindre que des confusions soient opérées entre la tâche de la Commission provisoire de réflexion et une commission vérité et réconciliation. Pour mitiger ce risque important, un travail de pédagogie doit être mené par toutes les parties prenantes.
2. Confusion du fait des considérations linguistiques : la conformité des concepts aux réalités locales dans un langage simple et compréhensible serait envisagée comme un défi important compte tenu du taux d'alphabétisation dans le pays.
3. L'intimidation des populations : les détracteurs du projet pourraient user de l'intimidation des populations lors de sa mise en œuvre et entraver ainsi l'expression de leur volonté.
4. L'intimidation et la corruption des acteurs du projet : les membres des équipes pourraient faire l'objet de menaces ou de corruption pour édulcorer les conclusions des consultations.
Par ailleurs, la multiplicité des interprétations de l'histoire récente et ancienne de la Guinée pourraient s'inviter dans la collecte des informations au cours des consultations nationales impactant négativement sur les conclusions y afférentes.
5. La persistance de Ebola pourrait constituer un obstacle à la mise en œuvre du projet aussi bien à Conakry que dans les régions.
6. Le climat post électoral consécutif aux contestations du résultat de l'élection présidentiel et la gestion de l'organisation des élections communales pourraient avoir des incidences sur la bonne conduite des activités du projet.

Cependant, une rigoureuse stratégie de communication, la mobilisation des ressources financières conséquentes, la mise en œuvre d'un plan sanitaire approprié anti Ebola ainsi que des moyens logistiques conséquents permettront de susciter un engouement et un intérêt national au projet ce qui relativiserait la portée des risques susmentionnés.

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
La persistance de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola	Moyenne	Élevée	Respect des mesures édictées par les autorités sanitaires
Période électorale	Haute	Très élevée	Assurer un accompagnement étroit des principaux acteurs politiques et promouvoir les initiatives d'éducation citoyenne

c) Suivi et évaluation :

Le système de suivi/évaluation du projet sera basé sur une approche conjointe, inclusive et participative. Il associera étroitement les partenaires étatiques (Gouvernement et collectivités locales) et non étatiques (acteurs sociaux partenaires au projet : syndicats, OSC etc...). Pendant la mise en œuvre du projet, les partenaires seront également chargés de collecter les données utiles pour l'évaluation. Chaque partenaire produira un rapport trimestriel avec une session dédiée aux résultats de suivi et évaluation par trimestre.

Ce projet étant réalisé en partenariat avec le gouvernement guinéen, ce dernier a la responsabilité, à travers les ministères concernés, de faciliter la mise en œuvre de toutes les activités du projet.

Le projet collaborera très étroitement avec le secrétariat permanent du Comité de pilotage PBF Guinée notamment le spécialiste de suivi/évaluation du plan d'action prioritaire. Cette unité veillera également à la création d'une synergie et au maintien d'une cohérence avec les autres projets PBF et à l'analyse des résultats.

Les suivi/évaluations conjoints ou spécifiques, périodiques seront réalisés par des équipes conjointes : les comptes rendus des réunions et rapports de toutes les activités seront adressés pour information aux deux Co-présidents et au secrétariat technique du Comité de pilotage.

Des rapports périodiques (semestriel et annuels des projets) seront soumis au secrétariat technique du Comité de pilotage dans les délais et avec la qualité requise. Un

plan de suivi/évaluation sera réalisé, il déterminera comment les données seront collectées, les responsabilités en matière d'analyse des données et des rapports ainsi que l'approche proposée pour l'utilisation des données pour l'évaluation des performances et des améliorations si nécessaire.

d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

u nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)² (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles,

² Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre d'année concernée ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

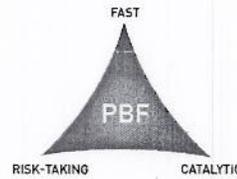
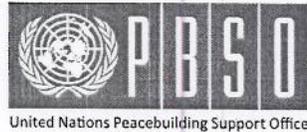
La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Beu

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Appui aux Consultations Nationales sur le processus et les mécanismes de Réconciliation Nationale en Guinée (CONARGUI), Phase 2	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) - Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) 	
Partenaire(s) d'exécution :	Commission Provisoire de Réflexion sur les conditions de mise en œuvre et de réalisation de la réconciliation nationale	
Site :	Conakry et régions administratives	
Budget approuvé du projet :	876,442.18	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 1^{er} Octobre 2015	Date d'achèvement prévue : 30 juin 2016
Domaine de priorité du Fonds :	Réconciliation nationale	
Résultats du projet :	<p>Accompagner la réalisation d'un document consensuel de méthodologie prenant en compte les éléments structurants d'un processus de réconciliation nationale que sont les droits à la vérité, à la justice, à la réparation ainsi que des garanties de non-répétition. La réconciliation nationale étant un processus, la méthodologie envisagée prend en compte les préoccupations de toutes les couches des populations guinéennes</p>	
Activités principales du projet :	<p>1- La CPRN est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultations et de réflexion sur les mécanismes facilitant la réconciliation nationale:</p> <ul style="list-style-type: none"> - opérationnalisation du siège de la CPRN et des antennes dans les 7 régions administratives du pays. - mise à niveau du personnel du Projet sur ses rôles et responsabilités dans la conduite d'un processus de réconciliation nationale <p>2- Les différents cadres de consultations sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration et validation d'une méthodologie et d'un guide opérationnel des consultations nationales, sur la base des rencontres et séminaires en s'appuyant sur l'expérience d'autres pays; - mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale de la CPRN ; - création d'un cadre de rencontres d'information avec les médias ; - création d'un cadre d'échanges avec les organisations de la société civile; - organisation de 8 séminaires régionaux pour le public en général et avec des partenaires choisis de la société civile. 	

3- Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités

- mise en œuvre d'une stratégie et d'un guide opérationnel des consultations nationales ;
- mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation, communication et de mobilisation sociale sur les consultations nationales ;
- conduire les consultations nationales au niveau national et local : Organiser et animer des consultations préfectorales inclusives suivant les méthodes quantitatives et qualitatives (y compris à Conakry) ;
- fournir une assistance aux organisations féminines pour identifier les priorités communes et les besoins spécifiques des femmes devant être prises en compte dans les futurs mécanismes de justice transitionnelle et de réconciliation nationale dans le cadre de leur préparation aux consultations nationales ;
- conduire les consultations nationales au niveau international via les approches qualitative et quantitative;
- conduire des consultations avec les experts en matière de justice de transition, de réconciliation nationale et genre ;
- organisation des rencontres de validation des conclusions et recommandations des consultations nationales avec les acteurs étatiques et les organisations de la société civile ;
- et rédaction et validation du rapport final.

4- Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer

- organisation d'une cérémonie officielle de remise du rapport;
- organisation d'une conférence de presse (médias nationaux et internationaux) et émissions radios pour l'appropriation du rapport;
- organisation de rencontres de restitution avec divers acteurs (Institutions Républicaines, SNU, Corps diplomatique et OSC) ;
- assurer une édition et une large diffusion du rapport des consultations y compris en version simplifiée;
- et production du rapport dans les principales langues nationales.

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République de Guinée						
Dates du projet : du 1 octobre 2015 au 30 mars 2016						
Théorie de changement pour l'IRF : Si les populations ont l'opportunité d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations sont prises en compte dans la définition des propositions pour le processus de réconciliation, alors leur confiance dans le processus de réconciliation sera accrue et dans un sens plus large leur confiance dans les institutions étatiques de conduire un véritable processus de réconciliation de nature transformative.....						
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Trimestre 4 - 2015	Trimestre 1 - 2016	Etapes
Description du résultat 1 : L'environnement socio-politique est inclusif et participe à favoriser l'enracinement du respect de l'Etat de droit grâce aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits appropriés au niveau local et national		Indicateur de résultat Pourcentage de la population croyant que le processus de réconciliation est une voie pour consolider la paix et créer les conditions d'un développement harmonieux du pays (désagrégé par genre, âge et région administrative) Niveau de référence : Tbd Cible : Tbd	Enquêtes de perception Focus groupe			Une baseline sera réalisée en début du projet
		Indicateur de résultat Niveau d'implication dans le processus des consultations nationales et d'appropriation de ses recommandations par les institutions nationales (Assemblée nationale, Gouvernement, Forces de défense et de sécurité, Institution nationale indépendante des droits de l'homme) . Niveau de référence : Tbd Cible : Tbd	Enquêtes de perception Focus groupe			Une baseline sera réalisée en début du projet
	Produit 1. La Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale est outillée en matière de connaissances, capacités, infrastructures de travail pour la conduite d'un processus holistique de consultation et de réflexion sur les mécanismes facilitant la réconciliation nationale	Indicateur 1.1. Membres de la CPRN formés dans la conduite des consultations nationales Niveau de référence : 0 Cible : Les Deux Co-Présidents, le personnel du secrétariat technique, les coordonnateurs régionaux et les points focaux communaux/préfectoraux : 93 personnes	Rapports préparés par le Cabinet	X		
	Produit 2. Les	Indicateur 2.1.				Organisation des

	différents cadres de consultation sont mis en place et un environnement favorable aux consultations est créé	<p>Nombre de structures représentatives impliquées Niveau de référence : 10 Cible : 30</p> <p>Nombre de réunions organisées Niveau de référence : 3 Cible : 15</p> <p>Nombre de régions administratives couvertes Niveau de référence : 0 région Cible : 8 régions</p>	<p>Rapports préparés par la CPRN</p> <p>PV des réunions</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		<p>séminaires régionaux ouverts au public (autorités politico-administratives et religieuses, OSC...)</p>
	Produit 3. Les avis de la population sur l'approche de la réconciliation nationale sont recueillis, et traités	<p>Indicateur 3.1.</p> <p>Nombre de structures représentatives impliquées dans l'élaboration des documents Niveau de référence : ND Cible : 100 organisations</p> <p>Nombre de participants aux consultations nationales par niveau et par entité Niveau de référence : NA Cible : 80% des populations ciblées</p> <p>Nombre de personnes touchées par la campagne de communication Niveau de référence : NA Cible : 60% de la population nationale</p>	<p>Listes nominatives des personnes rencontrées</p> <p>Rapports du cabinet international chargé de réaliser les consultations</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>Formation du personnel et des points focaux préfectoraux et communaux</p> <p>Production de l'échantillon à considérer dans l'organisation des consultations quantitatives et qualitatives</p> <p>Production de la méthodologie et des supports à utiliser pour la réalisation des consultations</p>
	Produit 4. Le rapport des consultations est remis au Président de la République, et fait l'objet d'une large diffusion et d'un large plaidoyer	<p>Indicateur 4.1.</p> <p>Disponibilité du rapport de consultations Niveau de référence : 0 rapport Cible : 1 rapport disponible</p> <p>Nombre d'organisations de presse mobilisées Niveau de référence : NA Cible : 25 médias</p> <p>Nombre d'organisations de la société civile mobilisées Niveau de référence : 0 Cible : 30 OSC mobilisées</p>	<p>Rapport produit</p> <p>Liste des médias avec lesquels le partenariat est établi</p> <p>Liste des OSC avec lesquels le partenariat est établi</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p>	<p>Production de la stratégie de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale</p> <p>Organisation et prestation des formations aux médias</p> <p>Identification des OSC (priorité aux associations féminines, des jeunes et des victimes)</p> <p>Production de la</p>

		<p>Nombre de personnes touchées par la diffusion du rapport Niveau de référence : NA Cible : 80% des populations ciblées</p>	<p>Rapport de mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale</p>			<p>stratégie de sensibilisation, de communication et de mobilisation sociale Organisation et prestation des formations aux médias Evaluation des compétences post/formation</p>
		<p>Nombre d'actions de plaidoyer Niveau de référence : 0 Cible : 9</p>	<p>Rapports d'activité de la CPRN</p>			